



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 10 mars 2026

L'An Deux Mil Vingt-Six, le dix mars à vingt heures, le Conseil Municipal de Varacieux, dûment convoqué le cinq mars deux mil vingt-six, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Denis CHEVALLIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 15

Présents : Denis CHEVALLIER, André ROJAT, Jean-Pierre DETROYAT, Thierry NICOUD, Sandrine MARGAILLAN, Lionel AVIT, Sébastien CALLET, Jocelyne COTTE, Christian FERROUILLAT, Véronique GERMAIN, Emmanuel NICOUD, Justine REY, Thierry RUF, Sylvie SEYSSEL, Cédric VEYRET. Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : Justine REY

Ordre du jour :

1. Approbation PV conseil du 24 février 2026
2. Délibération pour vote du Compte Financier Unique
3. Délibération pour affectation du résultat

Ouverture de la séance du Conseil Municipal du 10 mars 2026 à 20h00.

Trois points sont ajoutés à l'ordre du jour :

M. le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

- Délibération pour le vote des taux d'imposition
- Délibération pour encaissement de la participation au repas des Aînés
- Point Urbanisme

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve ces ajouts à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

1. Approbation du PV du conseil du 24 février 2026

Le PV du conseil municipal du 24 février 2026 est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération pour vote du Compte Financier Unique (CFU)

André ROJAT, adjoint aux finances, présente le Compte Financier Unique (CFU) de la commune de Varacieux pour l'année 2025.

André ROJAT rappelle que le CFU est entièrement dématérialisé et met en évidence les informations clés sur la situation financière de la commune, notamment la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques ainsi que les taux des contributions et produits afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. le Maire n'ayant pas pris part au vote, approuve le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Varacieux



3. Délibération pour l'affectation du résultat

Les comptes font apparaître un résultat de clôture en fonctionnement de 174 890.37 € et un solde d'exécution d'investissement de -31 634.05 € auquel il faut ajouter les restes à réaliser recettes pour un montant de 192 528.00 € suite aux subventions en attente de versement. Après en avoir délibéré, le conseil reporte l'ensemble du résultat de fonctionnement en section de fonctionnement.

Délibération prise à l'unanimité.

4. Délibération pour vote des taux d'imposition

André ROJAT, 1^{er} adjoint, fait un rappel sur les taux d'imposition 2025, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les taux de 2025.

5. Délibération pour encaissement de la participation au repas des Aînés

M. Le Maire rappelle qu'un repas est organisé, chaque année, pour les Aînés à partir de 65 ans.

M. Le Maire précise que les conjoints de moins de 65 ans sont également conviés à condition qu'ils participent financièrement au prix du repas.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- DE VALIDER la participation financière des conjoints de moins de 65 ans à hauteur de 30 euros par personne pour le repas 2026.

6. Urbanisme

DP 038523 26 0 0003 : Pose d'une antenne radio amateur : refusée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

PROCHAIN CONSEIL : pas de date donnée suite élections à venir

Le/La Secrétaire

Le Maire

